

L'expertise chez les sapeurs-pompiers

*cultiver le passé
enfanter l'avenir
tel est notre présent*

Formations supérieures



Conseiller technique ou expert : 2 statuts différents



Mission de conseil... mais auprès de qui ?



Le COS, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Le chef d'Etat-Major Interministériel de Zone, le Directeur de l'ENSOSP

PARTIE 1

Le conseiller technique



Missions en relation avec une spécialité opérationnelle :

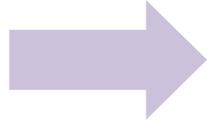
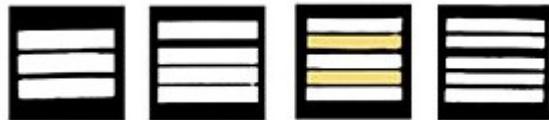
- Sauvetage Aquatique
- Secours Subaquatique
- Intervention en milieux périlleux
- Intervention sur risque chimique
- Intervention sur risque radiologique
- Intervention Cynotechnique
- Sauvetage déblaiement
- Transmissions



Formation définie par le Guide National de Référence pour chacune des spécialités (ENSOSP)



Rôle opérationnel



**Conseiller le COS sur
l'engagement des équipes
spécialisées**



Rôle technico-administratif



Officier désigné dans sa fonction par le DDSIS



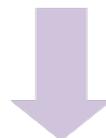
Gérer les effectifs et les équipements des équipes spécialisées



Rôle technico-administratif



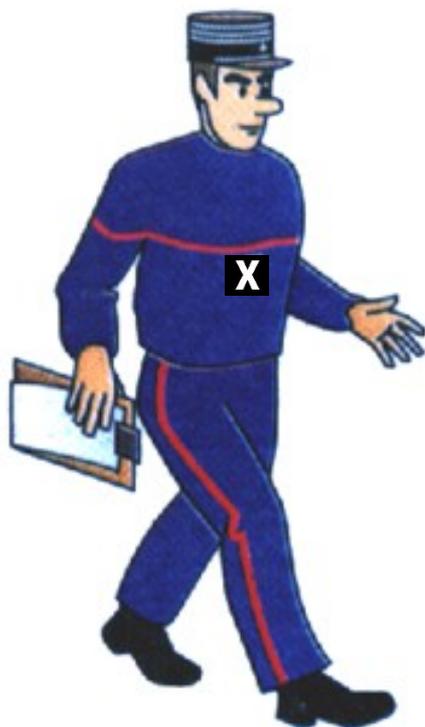
Officier désigné dans sa fonction par le chef d'Etat Major de Zone et nommé par le préfet de zone



Harmonise le fonctionnement des équipes spécialisés des départements

PARTIE 2

L'officier expert



Missions en relation avec un domaine lié aux missions des SDIS :

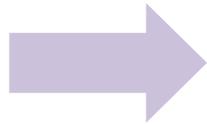
- Prévention et gestion des risques naturels
- Prévention et gestion des risques technologiques
- Management des situations de crise
- Psychologie
- Moyens aériens
- NAC
- Pollution terrestre et maritime
- Sécurité bâtiments structures...



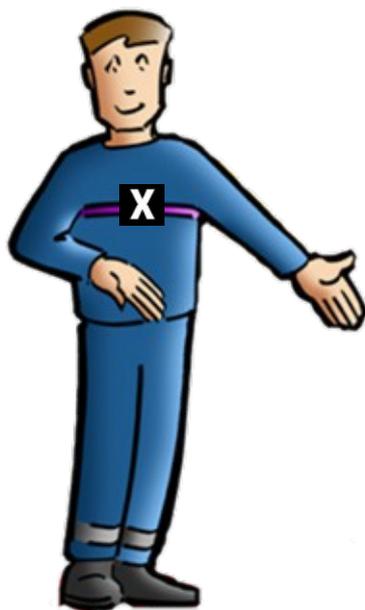
Recrutement niveau II universitaire minimum et 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'expertise + formation d'acculturation aux SDIS et aux opérations de secours



Rôle opérationnel



Conseiller le COS dans son domaine d'expertise sans prérogative de commandement



Conseiller le DDSIS sur les dossiers et la formation des effectifs dans son domaine d'expertise

Rôle technico-administratif

Nomination conjointe
Président CASDIS et
Préfet de Département

PARTIE 3

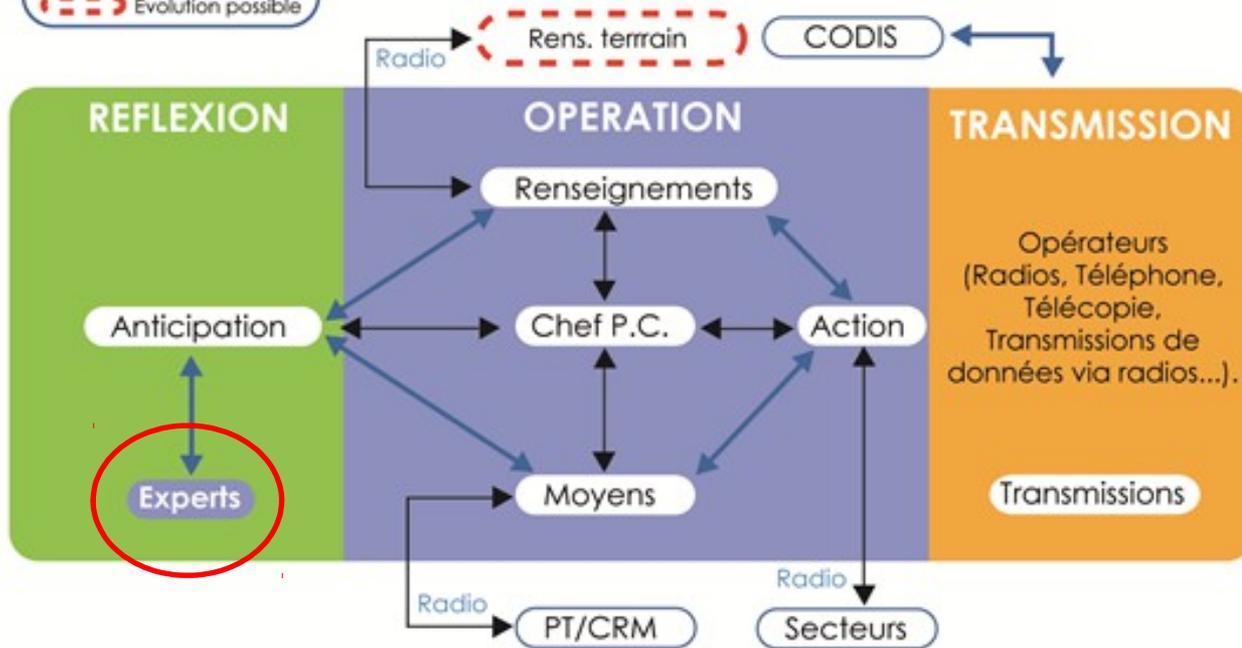
L'expertise dans le PC sur opération d'envergure

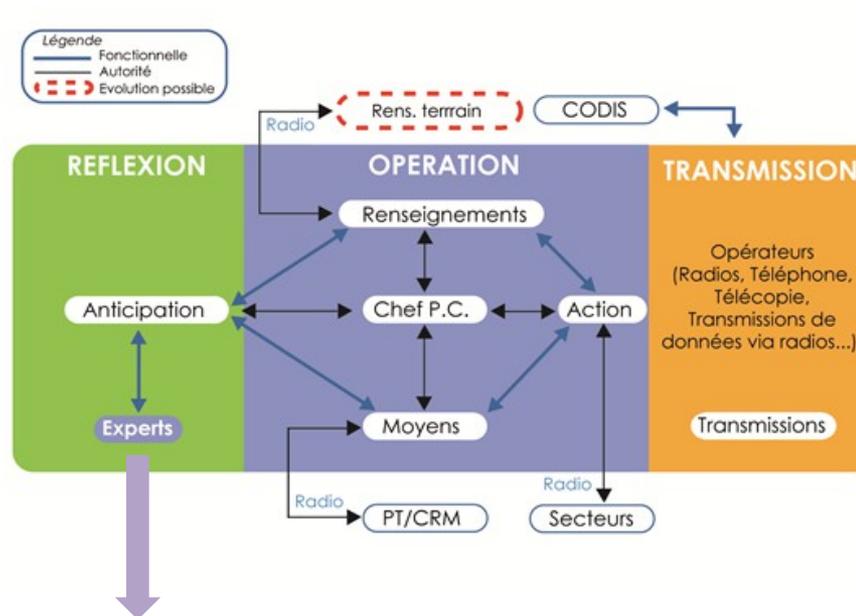




PC de Site

Outil du C.O.S





- Permet au COS de mieux définir la situation
- Permet d'anticiper et de définir des scénarios (le pire et le plus probable)
- Propose au COS des idées de manœuvre

Les clés du succès du processus d'expertise

Confiance



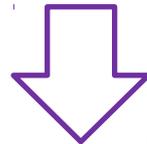
**Adaptabilité
à la complexité**

Connaissance du processus décisionnel

Confiance



- Confiance en l'expert en tant qu'individus
- Confiance en la compétence
- Confiance mais...



Se pose alors les limites de l'expertise et de la pluridisciplinarité

**Adaptabilité
à la
complexité**



- La friction créant de l'aléa et donc de l'incertitude
- La cinétique d'une opération de secours
- La complexité d'une organisation « adhocratique »

L'urgence n'est-elle pas un facteur paradoxal par rapport à l'expertise ?

Connaissance du processus décisionnel



- Etre capable de faire le deuil de ses certitudes.
- Se poser les bonnes questions plutôt qu'apporter des réponses toutes faites.
- Accepter la remise en cause et le débat.

4 typologies de communication

- **Politique** (Institutionnelle et compassionnelle)
- **Technique** (les actions et moyens)
- **Judiciaire** (la responsabilité)
- **Scientifique** (l'évènement)



Rôle opérationnel

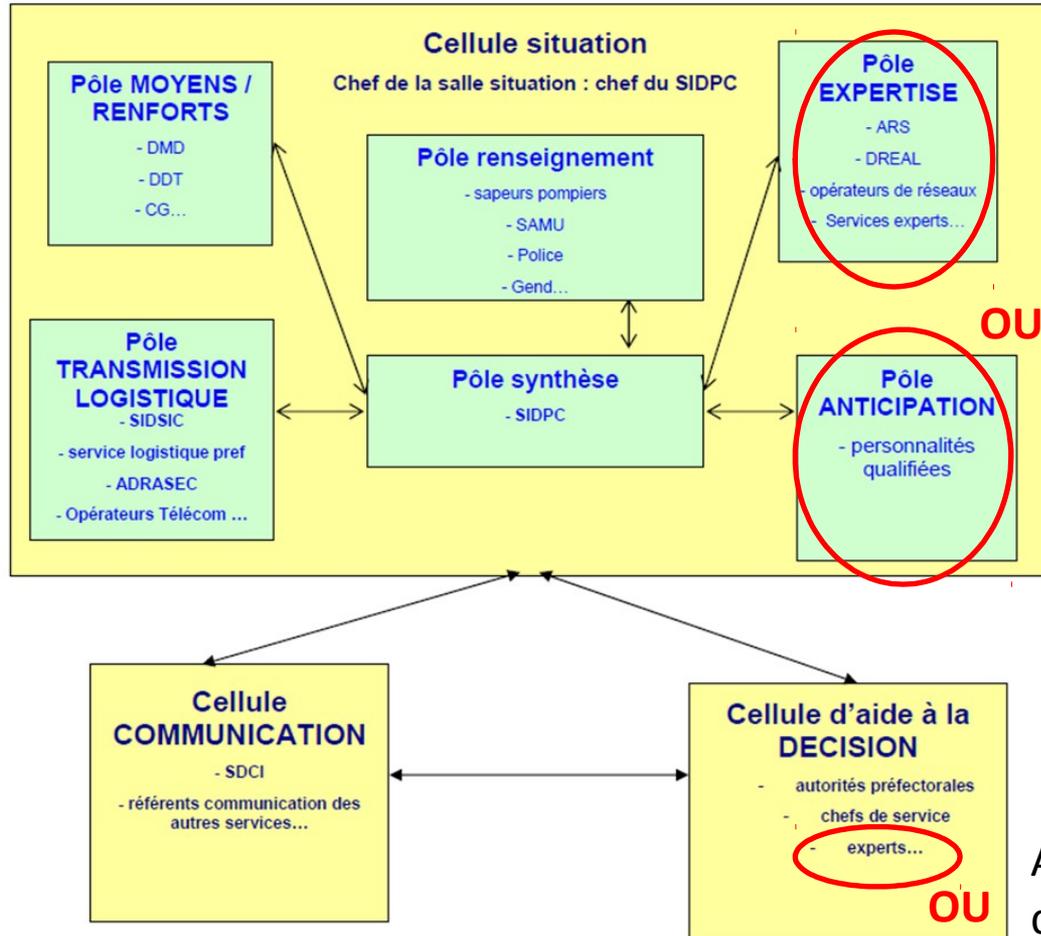
L'expert peut s'exprimer mais uniquement sur l'évènement pour éclairer le public sur la compréhension du phénomène à l'origine de l'évènement et de sa probable évolution.

PARTIE 4

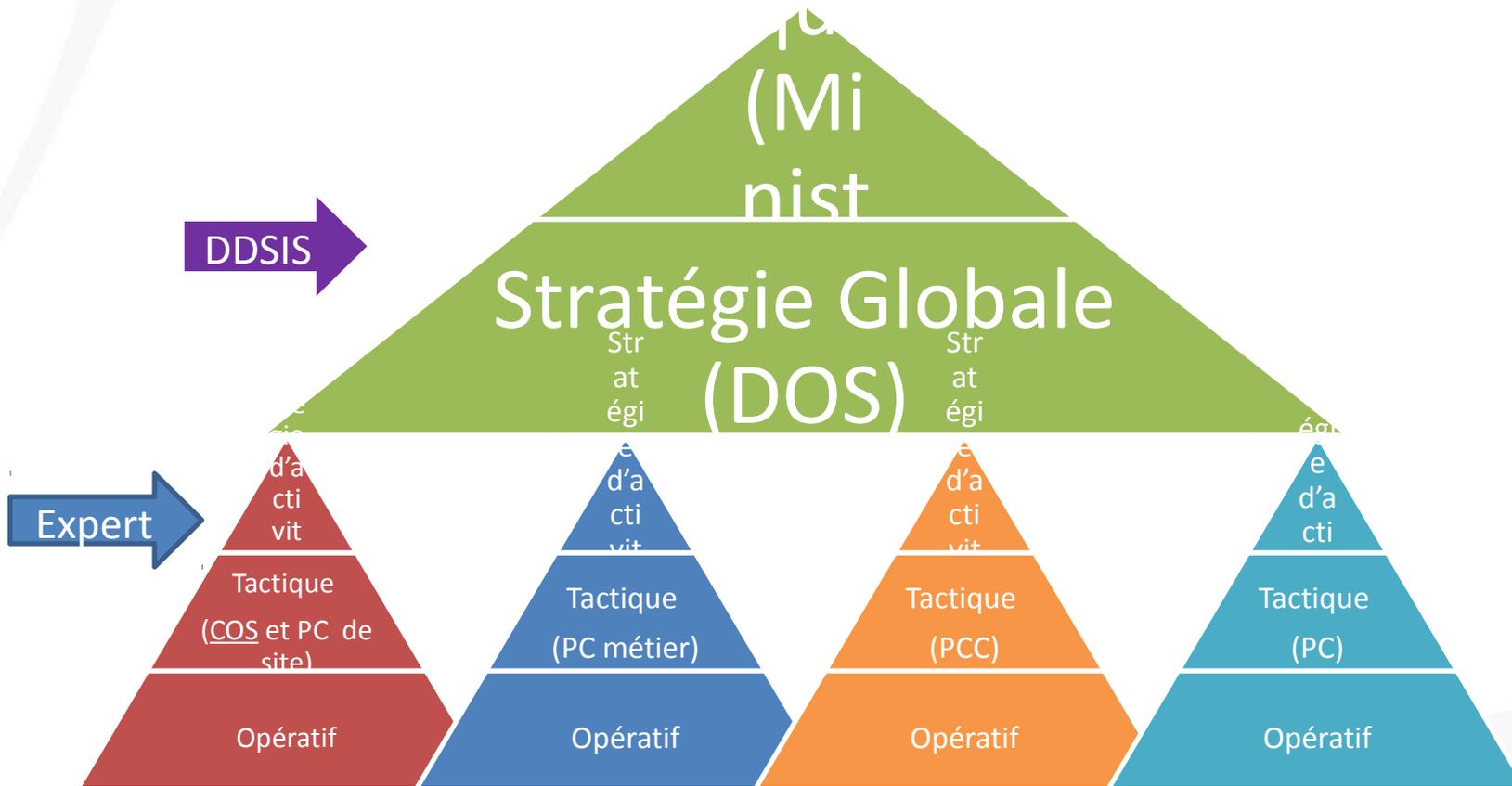
L'expertise dans le COD



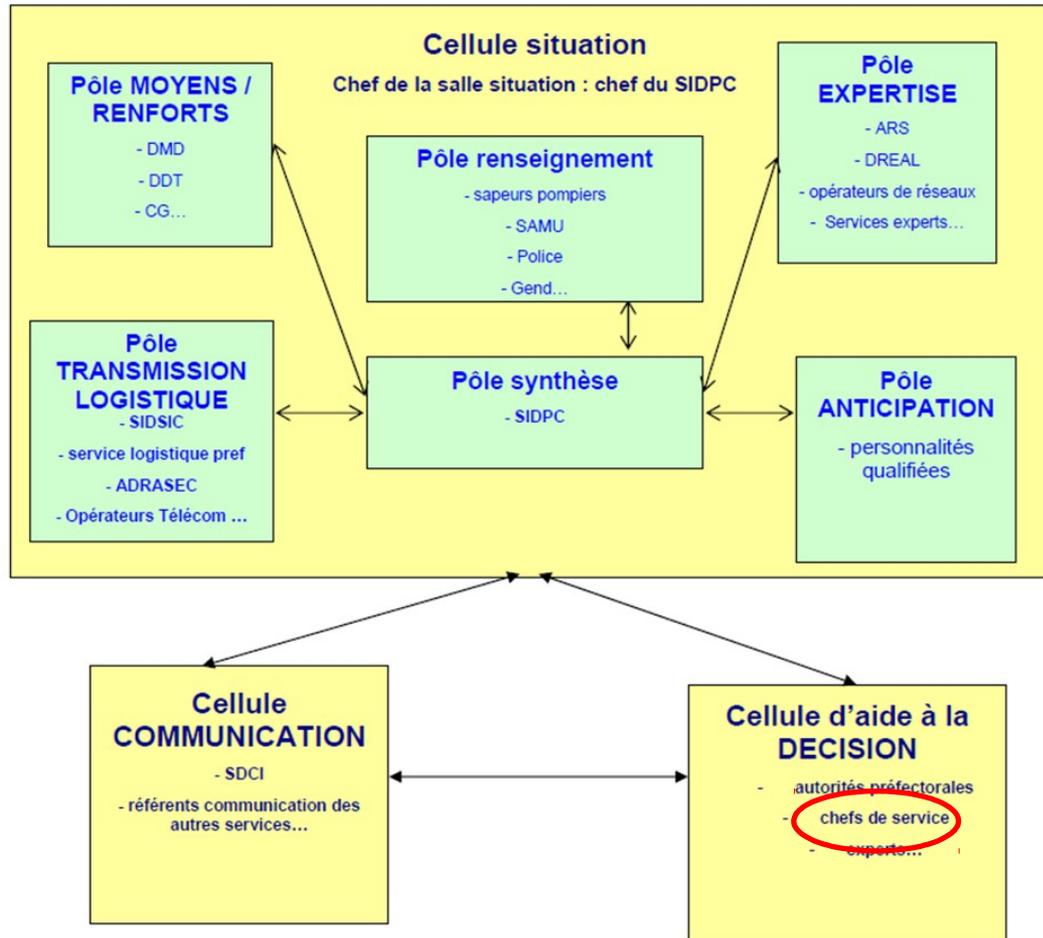
Chef du COD : directeur du cabinet



A la demande
 du DDSIS



Chef du COD : directeur du cabinet



Le DDSIS ou le DDA

PARTIE 5

L'expertise extérieur en conduite de crise



Ce que nous apprenons à nos officiers :



- L'accueil dans le PC
- La présentation aux membres du groupe et décideur
- La représentation de la situation
- Le rappel de la mission d'expertise
- Les délais donnés en fonction de l'urgence
- Fixer le degré de fiabilité en fonction de l'urgence

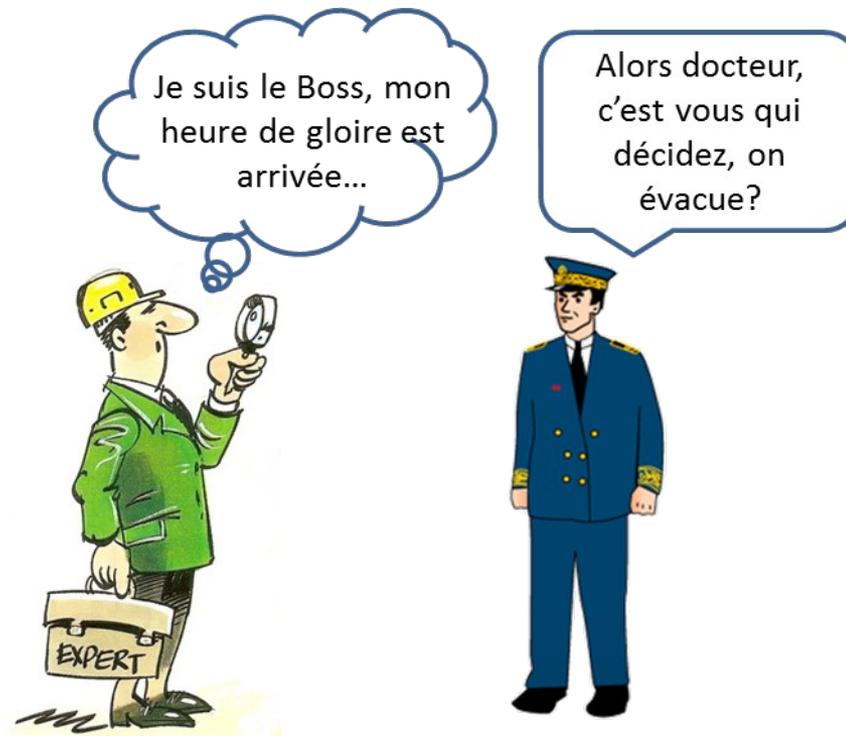


Les réseaux d'experts conventionnés ou inventoriés par les Sapeurs-Pompiers :

- CEA
 - IRSN
 - ASN
 - BRGM
 - Météo-france
 - Transaid
 - CEPRI
 - Spéléosecours
 - CEDRE
- **Et Bien d'autre encore...**

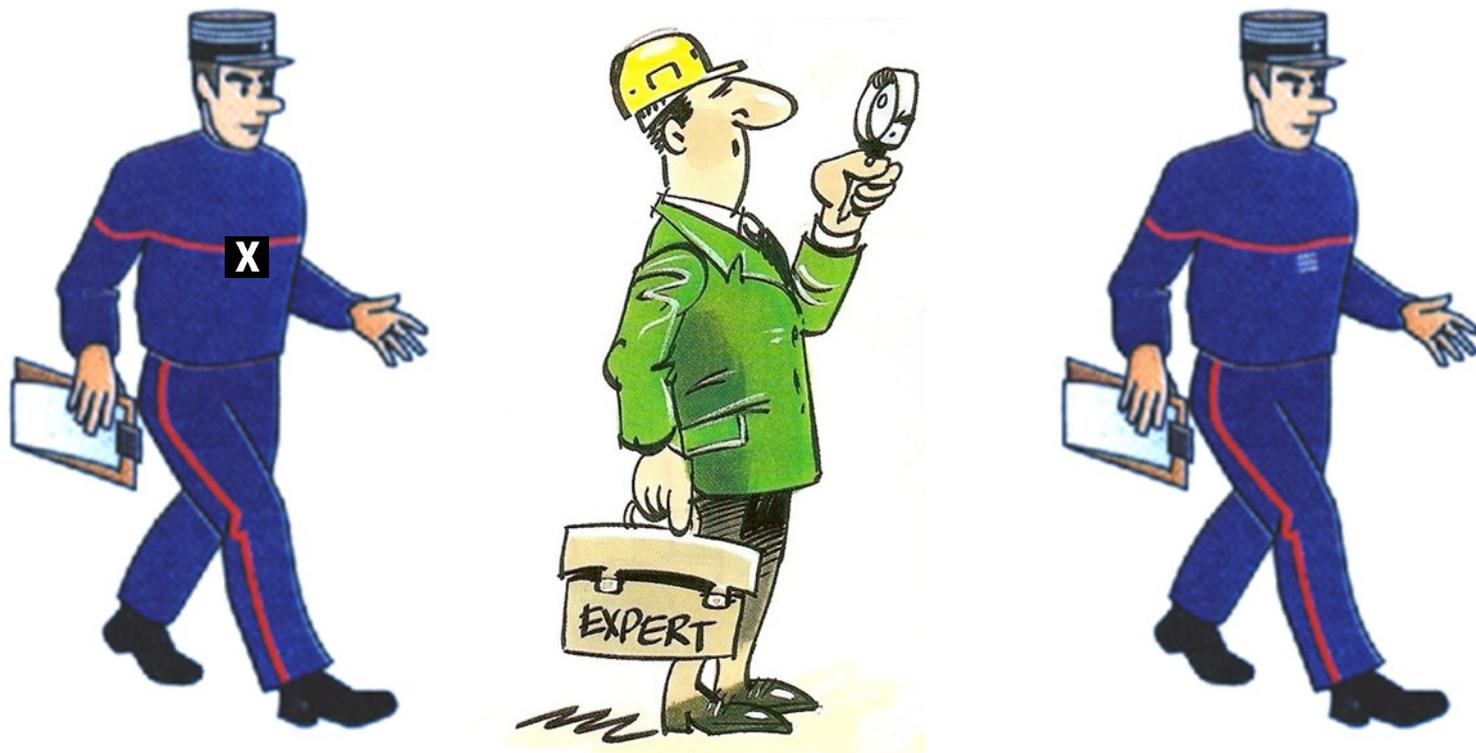


La tentation de faire de l'expert un décideur





La crise étant par définition singulière, et complexe se pose alors le problème de l'hyper spécialisation de l'expert et de son inexpérience face à cette nouvelle situation



Merci de votre attention